

Discours Libramont 2016

Messieurs les Ministres,

Mesdames, Messieurs les députés,

Marianne, Joseph,

Chers amis, chers membres,

Cette année la FJA souffle sa 15^{ième} bougie. Mais malheureusement, une fois de plus, notre cœur n'est pas à la fête.

Lors de ces 15 années d'existence la FJA a renforcé son ancrage autour d'une priorité centrale : l'installation en agriculture. Vous le savez tous, le renouvellement des générations est un obstacle qui met en péril le modèle agricole que nous souhaitons défendre.

Passons maintenant en revue les différents éléments qui sont essentiels pour garantir une installation réussie :

Le premier, c'est l'envie et la motivation. Ils sont intacts, vu le nombre de jeunes qui suivent nos cours : pas de crise de vocation en agriculture malgré le contexte que l'on connaît actuellement.

Le deuxième, c'est la formation. Le métier d'agriculteur est multifonctionnel et en perpétuelle évolution, il nécessite donc une formation de base solide et une formation continue qualitative ! Vous le savez, il est dans l'ADN de la FJA de proposer des formations innovantes. Cependant, aujourd'hui, toutes les formations sont sélectionnées sur base d'appel à projets dont nous regrettons la lourdeur de la procédure, en particulier les obligations liées aux marchés publics avec cahier de charges et publication au bulletin Belge des adjudications. Excusez du peu... ! Nous demandons des simplifications et un report pour cette année sans quoi les cours A et B ne pourront pas voir le jour ! Ce qui aurait des conséquences directes sur les futurs jeunes agriculteurs !

En ce qui concerne les stages, nous déplorons des budgets insuffisants pour répondre aux demandes que nous recevons. Monsieur le Ministre, pouvez-vous aujourd'hui nous annoncer que vous avez prévu des moyens supplémentaires pour nous permettre d'assurer cette mission ?

Le troisième élément étant primordial, **c'est bien sur le revenu** ! Nous pouvons distinguer 3 facteurs : les coûts, les prix et les aides.

Il est primordial pour tout agriculteur de maîtriser ses coûts de production. Il faut parler de coûts optimum et non de coûts minimum : la meilleure exploitation wallonne ne peut être compétitive en terme de coûts de production avec celles qui se trouvent avantagées par des conditions climatiques ou pédologiques plus favorables. C'est cette mise en concurrence de tous les agriculteurs associés aux choix ultra-libéralistes des instances européennes qui pousse nos exploitations familiales au précipice !

Aujourd'hui tous les secteurs sont concernés ! La crise que connaît actuellement le secteur laitier n'est malheureusement que la parfaite illustration de la faillite de la politique menée par l'union Européenne !

Nous sommes rentrés dans une nouvelle phase d'accélération de la restructuration du secteur. Les chiffres sont sans appel : - 4% producteurs laitiers rien que pour l'année 2014/2015 ! C'est d'autant plus frustrant car la crise que nous connaissons actuellement était prévisible et dès lors évitable ! Ce n'est pas qu'une crise conjoncturelle liée à la fermeture du marché Russe. C'est d'abord et avant tout le résultat des choix et des décisions européennes d'abandonner tout mécanisme de gestion et de régulation des marchés !

Nous l'avons dit à mainte reprise, ce que nous demandons, pour le court terme, c'est la mise en œuvre immédiate de mesures de réduction de la production sur l'ensemble du territoire européen ! Messieurs les Ministres, permettez-moi de revenir sur les mesures proposées à l'issue du conseil de lundi dernier. Les 150 millions promis pour la réduction sur base volontaire sont largement insuffisants.

Le montant est insuffisant et pas assez incitant pour imaginer avoir un impact significatif sur le marché. La durée est trop courte et la mise en œuvre trop lente.

La coordination au niveau européen est inexistante. Pendant que certaines régions produiront moins d'autres continueront à produire et nous assisterons à un transfert de production et donc une concentration des bassins de productions !

Pour nous, il est indispensable que des objectifs chiffrés de réduction soient fixés de façon concertée au niveau européen ! Si ce n'est pas le cas, ces mesures n'aboutiront à rien : une réduction obligatoire contraignante devra être appliquée !

En ce qui concerne l'aide de 350 millions dont +- 4 millions pour la Wallonie à laquelle pourrait s'ajouter les 5 millions dégagés par le GW : cette aide ponctuelle ne pourra résoudre la crise que nous connaissons mais elle pourra toutefois soulager les trésoreries. Nous veillerons à ce que des critères de réattribution soient ciblés à destination des jeunes agriculteurs !

Venons en maintenant aux aides, 3ieme facteur influençant le revenu. Pour la FJA, la dernière réforme a manqué d'ambition. Non seulement en matière de gestion et régulation des marchés mais aussi en matière de mécanismes d'attribution des aides. Ce système d'attribution en fonction des hectares est un facteur prépondérant qui incite les agriculteurs à conserver leurs activités au delà de l'âge légal de la pension. Ces agriculteurs qui ont eu la chance de bénéficier du bail à ferme durant l'intégralité de leur carrière sont aujourd'hui peu disposés à louer leurs terres sous le régime du bail à ferme à un jeune agriculteur!

Si nous devons rester dans ce système après 2020, nous voudrions redessiner les contours de la définition de l'agriculteur actif afin d'exclure les bénéficiaires d'une pension de retraite ! C'est un combat que nous n'abandonnerons pas ! Mais nous attendons autre chose pour 2020. A la FJA nous sommes favorables à l'instauration d'un système d'attribution innovant qui permettrait de faire face à la volatilité des prix et aux baisses prolongées des prix ! C'est maintenant et dans les prochains mois que la région devra se positionner sur ce point !

Venons-en au nouveau système ADISA. Nous déplorons les lenteurs et les très nombreux problèmes de mise en œuvre de cette nouvelle réglementation. Les freins à l'installation sont déjà suffisamment nombreux pour encore y rajouter des problèmes de type administratif.

Nous ne pouvons en tout cas pas accepter les différences d'interprétations entre services ou juristes de l'administration et du cabinet. D'autant plus que nous avons la désagréable impression que ces interprétations sont quasi systématiquement en défaveur des agriculteurs ! Pourquoi ces juristes n'ont pas participé à l'élaboration des textes ? Nous espérons que les choses puissent évoluer positivement suite à l'intervention du Ministre auprès de son administration !

Terminons par un thème Ô combien important pour les jeunes agriculteurs : le foncier. L'accès au foncier, que ce soit via l'achat ou la location est le plus gros frein à l'installation en région Wallonne.

Au printemps dernier, la FJA a communiqué au Ministre ses premières propositions dans ce domaine. Un résumé de ce travail se trouve d'ailleurs sur notre nouveau site internet. Nous n'allons pas lister l'ensemble des propositions que nous faisons mais je souhaiterais insister sur 2 éléments :

La réforme du bail à ferme est nécessaire mais elle ne suffira pas seule. La FJA demande que d'autres leviers soient mis en œuvre de façon coordonnée. Il s'agit d'une réforme ambitieuse de la PAC mais aussi de l'activation des outils de politique foncière prévu par le code wallon de l'agriculture.

En ce qui concerne la réforme du bail, nous exigeons que la sécurité d'exploitation en particulier pour les jeunes agriculteurs soit garantie. Nous proposons un renforcement de l'attractivité des baux de longue durée. Nous appelons à l'instauration d'un nouveau régime particulier jeune agriculteur qui allierait sécurité d'exploitation pour le jeune et attractivité pour les propriétaires.

Le renouvellement des générations en agriculture est un véritable défi pour l'agriculture européenne. Les chiffres sont éloquentes : en Europe, seulement 6 % des agriculteurs ont moins de 35 ans et plus de 55% devront partir à la retraite dans les 10 prochaines années. Il est temps pour les décideurs européens de se rappeler que l'agriculture est le ciment du fondement même de l'Union européenne !

La FJA reste et restera mobilisée et déterminée à faire entendre la voix des jeunes agriculteurs et de celles et ceux qui voudront se lancer dans ce beau métier !

Je vous remercie !